

SÉANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2026 A CORDES SUR CIEL

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
40	36	40

L'an deux mille vingt-six, le 9 avril, à 18 Heures 00, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse ; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des sports de Cordes sur Ciel sous la présidence de Jérôme Flament, Président.

Présents : M. Patrick Montels, M. Jérôme Flament, M. Serges Dalmières, Mme Patricia Marty, M. Patrick Delaume, M. Jean-Pierre Vernhes, Mme Caroline Breuillard, Mme Arielle Brun, M. Daniel Ganthe, M. Frédéric Ichard, M. Laurent Deshayes, M. Serge Besombes, Mme Stéphanie Chabbal, Mme Anne-Marie Prunet, M. Bernard Bouvier, M. Claude Geniey, M. Benoît Ourliac, Mme Sylvie Gravier, Mme Bonnie Rozières, M. Jean-Luc Viguier, Mme Laurence Caussé, M. Serge Rouquette, M. Jean-Philippe Gineste, M. Nicolas Lahaye, Mme Delphine Pinczon Du Sel, M. Laurent Vours, M. Laurent Cavaroc, Mme Geneviève Pellat, M. Jean-Christophe Cayre, Mme Céline Castela, Mme Sarah Turquety, M. Jérôme Pelayo, M. David Calmettes, M. Camille Heckmann, M. Pascal Priolo, Mme Catherine Manuel.

Pouvoirs : M. Patrick Lavagne pouvoir à Stéphanie Chabbal, M. Bruno Supiot pouvoir à Nicolas Lahaye, M. David Vasseur pouvoir à Camille Heckmann, M. Pierre Viaules pouvoir à M. Patrick Delaume.

Mme Bonnie Rozières est désignée secrétaire de séance

D55-2026 Désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein du Syndicat Mixte Toscane Occitane

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et L.2121-21 ;
- Les statuts de la Communauté de communes du Cordais et du Causse ;
- Les statuts du Syndicat mixte Toscane Occitane ;

Considérant :

- Que la Communauté de communes est membre du Syndicat mixte Toscane Occitane ;
- Qu'il convient de procéder à la désignation de ses représentants ;

Entendu le Président, Le conseil communautaire à l'unanimité,

DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret et de procéder à la désignation des représentants par un vote à main levée.

DESIGNE les représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat mixte Toscane Occitane comme suit :

13 Titulaires : Jerome Flament, Patricia Marty, Nathalie Bessou, Frederic Ichard, Corinne Caujolle, Catherine Manuel, Bonnie Rozières, Caroline Breuillard, Arielle Brun, Jérôme Pelayo, Anne Marie Prunet, Isabelle Robert, Evelyne Bousquet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

13 Suppléants : Christine Bousquet, Daniel Ganthe, Partick Delaume, Pascal Casado, Amélie Gras, Stéphanie Chabbal, Benoit Ourliac, Marie George Lassara, Laurence Caussé, Guilhem Marty, Véronique Sirgue, Brunot Supiot, Cédric Lépine

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus, au registre sont les signatures.


Pour copie conforme

La secrétaire de séance

Le Président



Bonnie ROZIERES



Jérôme FLAMENT